



## Saisie Attribution par huissier

Par **Jc83**, le **15/04/2019** à **21:22**

J'ai une dette de 4000€, j'ai une saisie sur mon compte, sans avoir reçu quelconque documents de cet huissier de waterlot pour intrum.

Aucun courrier mets arriver soit disant parce que mon adresse n'est pas la même..il m'envoie par email ma saisie attribution avec mon adresse actuel..

Puis je faire opposition a cet affaire et que dois je faire et comment..

Merci a vous de me répondre

Par **youris**, le **16/04/2019** à **08:52**

bonjour,

si vous avez changé d'adresse sans en informer votre créancier, il n'est normal que vous n'avez pas reçu ses courriers.

si vous avez fait l'objet d'une saisie attribution, c'est que votre créancier a obtenu un jugement vous condamnant à payer et qu'il a chargé un huissier d'exécuter ce jugement devenu exécutoire.

l'huissier a du vous écrire à votre dernière adresse connue et a établi un PV de recherches infructueuses.

vous pouvez contester cette saisie auprès du JEX.

Salutations.